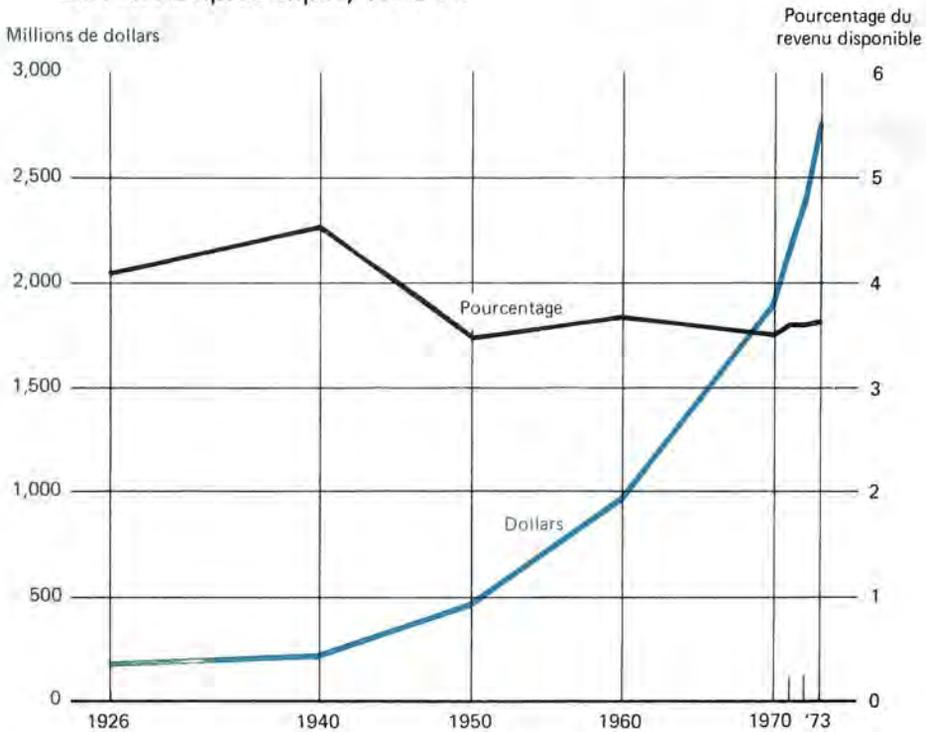


Primes d'assurance-vie en pourcentage du revenu après impôt, 1926-73



annulées par décès ou échéance. Les tableaux 19.29 et 19.30 comparent les nouvelles polices souscrites et les montants en cours pour 1971 et 1972.

Le montant net des primes d'assurance souscrites en 1972 s'est élevé à \$1,511 millions, contre \$1,435 millions en 1971; celui des sinistres réalisés (décès, invalidité et échéance) s'est établi à \$591 millions en 1972, comparativement à \$546 millions en 1971. Le tableau 19.31 donne une analyse à l'échelle provinciale du revenu réalisé en 1971 sur les primes directes souscrites.

L'actif des compagnies d'assurance-vie du Canada à l'échelle mondiale s'élevait à plus de \$18,000 millions à la fin de 1972. Pour ce qui est des compagnies britanniques exerçant leur activité au Canada, leurs avoirs en dépôt chez le Receveur général, placés en fiducie ou nantis par des polices au Canada, se situaient à \$1,474 millions, et pour ce qui est des compagnies étrangères ils s'établissaient, suivant la même base, à \$2,824 millions. En outre, l'actif sous le contrôle de l'Agent en chef du Canada était de \$78 millions pour les compagnies britanniques et de \$106 millions pour les compagnies étrangères. Les principales catégories d'actif et de passif pour 1971 et 1972 figurent au tableau 19.32.

Le revenu total des compagnies canadiennes se chiffrait à \$3,670 millions, dont \$760 millions représentaient le chiffre d'affaires réalisé à l'extérieur du Canada. Le revenu des compagnies britanniques provenant de leur activité au Canada se situait à \$329 millions et celui des compagnies étrangères à \$648 millions. Les principales sources de revenu et certaines dépenses sont indiquées au tableau 19.33.

Quant aux sociétés enregistrées de secours mutuels, les certificats en cours au Canada s'élevaient à \$1,459 millions à la fin de 1972, contre \$2,204 millions à la fin de 1971. Les primes souscrites au Canada en 1972 se chiffraient à \$25 millions, dont \$17 millions